

web: http://www.ari-web.ch email: info@ari-web.ch

## Assemblée générale 2009

du vendredi 20 mars 2009 Hôtel Mirabeau, Lausanne

Association Romande des Informaticiens Case postale 110

1001 Lausanne

## AG 2009 - ORDRE DU JOUR

- 1. Constitution de l'AG (PV, convocation, ordre du jour, scrutateurs)
- 2. Liste des présences
- 3. Le PV de l'AG du 4 avril 2008, publié sur notre site internet le 16 avril 2008, n'a suscité depuis aucune remarque, il est donc définitif en application de l'art. 75 CC.
- 4. Rapport de gestion du comité par le président
- 5. Rapport financier par le trésorier
- 6. Rapport de révision par le 1<sup>er</sup> réviseur
- 7. Vote de la décharge au comité
- 8. Élections:

## Comité

Liste des membres soumis à réélection (mandat de 3 ans)

- M. Juan Marcos arrive au terme de la 1ère année de de son 2ème mandat (entrée en 2005). Il n'est pas soumis à réélection.
- Mme Fernande Bersier démisionne au terme de la 3<sup>ème</sup> année de son 1<sup>er</sup> mandat (entrée en 2006). M. Georges-André Clerc est proposé pour remplacer Fernande.
- M. François Wollner démissionne à la fin de la 1<sup>ère</sup> année de son 2ème mandat (entrée en 2005).
- M. Valentin Bornand arrive au terme de la 3<sup>ème</sup> année de son 1<sup>er</sup> mandat (entrée en 2006). Il est soumis à réélection.
- M. Yves Fauth est à la fin de la 3<sup>ème</sup> année de son 2<sup>ème</sup> mandat (entrée en 2003). Il est soumis à réélection.

## **Réviseurs**

L'organe de révision a été élu à l'AG du 4 avril 2008.

- o M. F. Cuiffani, 1<sup>er</sup> réviseur depuis 2008, est reconduit dans ses fonctions,
- M. Leopoldo Ghielmetti, 2<sup>ème</sup> réviseur depuis 2008, est reconduit dans ses fonctions.
- o Mme Corinne Hänggeli, réviseuse suppléante 2008, est reconduite dans ses fonctions.

- 11. Démissions / admissions enregistrées depuis l'AG du 4 avril 2008
- 12. Positionnement et engagement de l'ARI vis-à-vis de ICT et ICT SR
- 13. Proposition individuelle (et éventuelle votation consultative)
- 14. Clôture de la séance.

Remarque : le point traitant du positionnement et des engagements de l'ARI vis-à-vis de ICT et ICT-SR étant susceptible d'engager un débat chronophage, le comité proposera, si cela devait impacter sur l'heure de début de la conférence (18h30), d'en dédier une assemblée générale extraordinaire le vendredi 26 juin 2009, date de la prochaine manifestation ARI.